
Redéfinition du métier d'enseignant.

Non à l'opération médiatique, l'urgence est à la mobilisation !

Après le tour de passe-passe qui a consisté à abroger les décrets Robien et ainsi à leurrer certains syndicats l'été dernier, le gouvernement remonte au créneau !

Sous couvert d'une « revalorisation du métier d'enseignant », il met en place une commission présidée par M Pochard, conseiller d'Etat, chargé d'auditionner les acteurs de l'éducation.

A l'automne, la commission rendra ses travaux qui donneront lieu à un « diagnostic partagé »

Le ministère ouvrira des négociations sur ses propositions à partir de janvier.

SUD EDUCATION dénonce cette mascarade et n'y participera pas.

Cette pseudo consultation est en contradiction avec les attaques ahurissantes dont l'Éducation nationale et ses personnels sont l'objet depuis l'été : 11200 postes supprimés pour 2008, recours massifs aux heures supplémentaires, dénigrement systématique de l'École primaire dans le rapport du HCE, suppression engagée de la carte scolaire....

Cette politique s'inscrit dans le cadre général de la destruction programmée de la Fonction Publique et des services publics : suppressions de 22843 postes en 2008 et annonce de la poursuite à ce rythme durant 3ans par le président devant le sénat ! Cette saignée sans précédent s'accompagne d'une remise en cause frontale du statut des agents de la fonction publique avec l'introduction de contrat de droit privé de « gré à gré ». A terme c'est liquider la fonction publique et faire exploser l'emploi précaire.

Les conclusions qu'en tirera le gouvernement sont connues d'avance.

En effet, la lettre de Sarkozy aux « éducateurs » évoque les principaux axes d'une redéfinition du métier d'enseignant. Xavier Darcos les avait déjà développés dans un rapport remis au candidat président Sarkozy. On y trouve entre autres préconisations :

- **la globalisation et l'annualisation des services** : fin des maxima hebdomadaires, récupérations des heures non faites, augmentation du temps de travail ...
- **les obligations de service et les rémunérations** seraient établies sur la base d'une nouvelle « typologie des métiers » : responsables de projets, de département, professeurs de lycées des métiers ou de collèges classés.... C'est l'individualisation des contrats et la fin des garanties statutaires.
- **L'évaluation des personnels se ferait sur leurs performances**, les résultats aux examens de leurs élèves, et serait sous la seule responsabilité du chef d'établissement.

C'est pourquoi nous voyons dans ces auditions une opération de communication destinée à duper l'opinion publique et à endormir les enseignants. Nous n'avons pas oublié en 2003 le simulacre de Débat sur l'École auquel avaient participé les principaux syndicats de l'Éducation et qui a abouti à la Loi Fillon appliquée par Robien : remplacement en interne, bivalence, apprentissage à 14ans, bourse au mérite, début de contractualisation

SUD EDUCATION rejette ces projets. Nos propositions en sont diamétralement opposées:

- **NON** à la « typologie des métiers », **OUI** à la création d'un corps unique avec les mêmes obligations et la même grille indiciaire.
- **NON** au « travailler plus pour gagner plus » et au salaire au mérite, **OUI** à l'avancement au rythme le plus favorable et à l'augmentation de 300 euros pour tous.
- **NON** à l'augmentation des tâches, **OUI** à l'intégration d'un temps de concertation dans les maxima de service.
- **NON** à la multiplication des contrats de droit privé dans l'Éducation nationale, **OUI** à la titularisation sans condition de tous les précaires.

SUD éducation mettra tout en œuvre pour faire échouer cette politique de démolition systématique du service public d'enseignement. Nous appelons les personnels à construire la mobilisation pour faire aboutir ces revendications.
